



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E109571

VALABLE JUSQU'AU 03/11/2026

ÉDITÉ LE

15/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2001

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 434 280 145 R.C.S.

Siret : 434 280 145 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8105528

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-120052

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-120052

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : SEROR BATIMENT

2 RUE CENTRALE
05460 ABRIES-RISTOLAS

Téléphone : 04 92 46 75 81

Portable : 06 47 54 77 60

Site Internet : www.serorbat.com

E-mail : contact@serorbat.com

Responsabilité légale :
SEROR REMI GÉRANT

Fax : 04 92 46 75 81

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2312	Fabrication et pose de charpente traditionnelle et structure en bois (Technicité confirmée) Mention RGE	27/10/2023
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	18/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.